

FONDATION CANADIENNE POUR L'INNOVATION

# Concours 2025 du Fonds d'innovation : En chiffres

Mars 2026

**INNOVATION**

Fondation canadienne  
pour l'innovation

Canada Foundation  
for Innovation



## Table des matières

**Quelle est la raison d'être du Fonds d'innovation?.....2**

**Quels étaient les objectifs du concours 2025 du Fonds d'innovation?.....2**

**Quels étaient l'échéancier et le processus d'évaluation du concours?.....2**

**Quels sont les résultats du concours?.....3**

Résultats par volet ..... 4

Résultats selon la taille de l'établissement..... 5

Résultats par région..... 6

Résultats selon la taille de la proposition..... 7

Résultats par domaine de recherche et objectif socioéconomique ..... 8

Résultats selon que le projet est mené par un seul établissement ou par plusieurs ..... 10

Résultats relatifs à l'intégration de l'infrastructure de recherche à une plateforme scientifique ..... 11

Résultats par genre et par représentation des peuples autochtones, des personnes en situation de handicap et des personnes racisées ..... 12

Résultats selon l'étape de carrière ..... 13

Résultats selon la langue officielle du Canada dans laquelle la proposition a été soumise..... 13

## À propos de la Fondation canadienne pour l'innovation

Avec son mandat audacieux et sa vision stratégique, la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) donne aux chercheurs et chercheuses les moyens d'être des leaders mondiaux dans leur domaine et de répondre aux grands enjeux de société.

La FCI contribue au financement d'outils, d'équipements et de laboratoires à la fine pointe de la technologie. Cette infrastructure est nécessaire à la recherche fondamentale et permet de relever des missions de recherche qui transcendent les disciplines et unissent tous les secteurs.

Les infrastructures de recherche financées par la FCI favorisent la mobilisation des connaissances, stimulent l'innovation et la commercialisation et offrent un milieu exceptionnel pour assurer la formation de la nouvelle génération.

*Avec tout le respect dû au peuple algonquin anichinabé, nous, à la Fondation canadienne pour l'innovation, reconnaissons que notre siège social est situé sur son territoire traditionnel non cédé.*

---

## Quelle est la raison d'être du Fonds d'innovation?

Le Fonds d'innovation soutient un large éventail de programmes de recherche ou de développement technologique dans tous les domaines : sciences naturelles et génie, santé, sciences sociales, humaines et arts, ainsi que dans des activités de recherche interdisciplinaires. De plus, les projets financés par le Fonds d'innovation permettront au Canada de demeurer à l'avant-garde de l'exploration du savoir et de la production de connaissances, tout en générant d'importantes retombées socioéconomiques, environnementales et en matière de santé, afin d'apporter des solutions aux défis mondiaux tels que ceux étant au cœur des objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations unies (ONU).

---

## Quels étaient les objectifs du concours 2025 du Fonds d'innovation?

Les objectifs du concours 2025 du Fonds d'innovation étaient les suivants :

- Soutenir des programmes de recherche ou de développement technologique concurrentiels sur la scène internationale grâce à une participation équitable d'expertes et d'experts au sein des équipes;
- Renforcer la capacité des établissements à mener des programmes de recherche ou de développement technologique pendant la durée de vie utile de l'infrastructure;
- Générer des retombées pour la population canadienne.

---

## Quels étaient l'échéancier et le processus d'évaluation du concours?

En avril 2024, la FCI a publié l'ébauche de l'appel à propositions du concours 2025 du Fonds d'innovation et elle a lancé le concours en diffusant la version définitive en juin 2024. La date limite pour soumettre les avis d'intention était en octobre 2024, et les propositions de projets d'infrastructure de recherche devaient être soumises au plus tard en février 2025.

Les propositions ont fait l'objet d'un processus d'évaluation en trois étapes pour veiller à ce qu'elles soient évaluées de manière juste, transparente, concurrentielle et rigoureuse. Ainsi, de mars à juillet 2025, 112 comités experts ont évalué un petit nombre de propositions regroupées selon leur domaine de recherche. Ils devaient déterminer les forces et les faiblesses des propositions par rapport aux critères d'évaluation du concours. Seules celles atteignant le seuil d'excellence du concours à ce stade sont passées à l'étape suivante, soit l'évaluation par les comités d'évaluation multidisciplinaires (CEM).

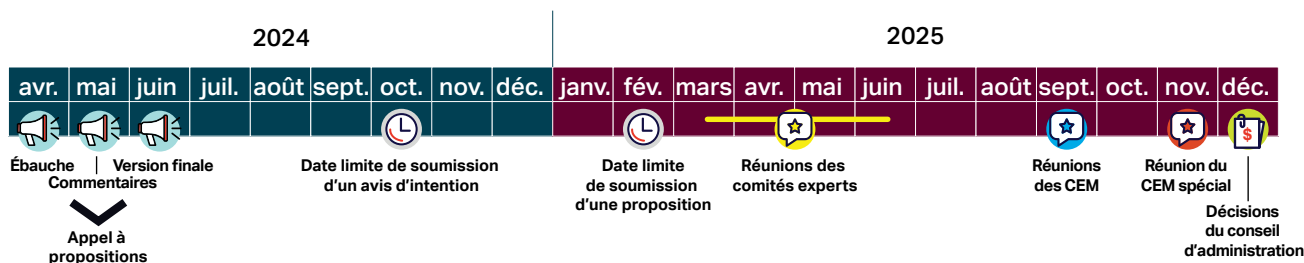
En septembre 2025, dix CEM ont évalué des propositions regroupés selon leur taille ou leur complexité. Ils devaient le faire par rapport aux objectifs du concours.

En novembre 2025, un comité d'évaluation multidisciplinaire spécial (CEM spécial) a examiné les rapports produits par les CEM concernant les propositions faisant l'objet d'une recommandation de financement de leur part, afin de s'assurer que les évaluations étaient cohérentes. Puisque les projets recommandés dépassaient le budget disponible, le CEM spécial a également dû recommander au conseil d'administration

de la FCI les propositions qui soutenaient le plus efficacement le mandat de l'organisme, répondaient le mieux aux objectifs du concours et constituaient le portefeuille d'investissements en recherche le plus avantageux pour le Canada.

Le conseil d'administration de la FCI a pris l'ultime décision par rapport aux projets à financer lors de sa séance de décembre 2025.

**Figure 1 :** Échéancier du concours

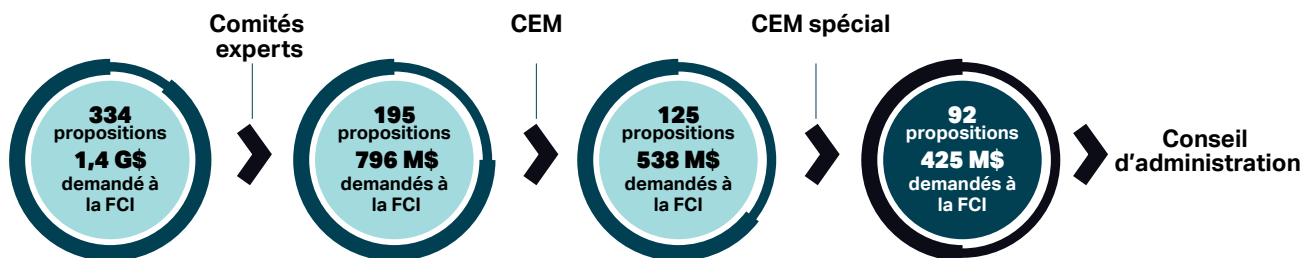


## Quels sont les résultats du concours?

Au total, 334 propositions ont été soumises dans le cadre du concours 2025 du Fonds d'innovation. Chacune a été évaluée par des comités experts à la première étape du processus d'évaluation; 195 propositions (58 %) sont passées à l'étape des CEM. Ces derniers ont recommandé 125 propositions aux fins de financement, pour un investissement de 538 millions de dollars de la FCI, soit un montant supérieur au budget du concours. Le CEM spécial a donc recommandé 92 propositions au conseil d'administration, que ce dernier a approuvées. Les 92 propositions représentent un investissement de 425 millions de dollars dans l'infrastructure de recherche de 32 établissements de recherche (excluant les établissements partenaires ou affiliés) partout au Canada. De plus, 751 millions de dollars en fonds de contrepartie ont été obtenus auprès de partenaires du secteur privé, des gouvernements provinciaux et autres, pour un investissement total de 1,2 milliard de dollars en appui à la communauté de la recherche du Canada.

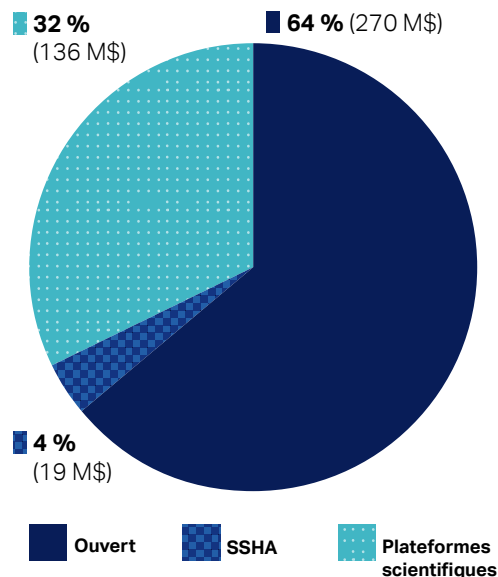
Le taux de réussite (nombre de contributions financières accordées divisé par le nombre de propositions soumises), était de 28 %. Le taux de financement (montant accordé divisé par le montant demandé), était de 30 %.

**Figure 2 :** Sommaire des résultats du concours 2025 du Fonds d'innovation

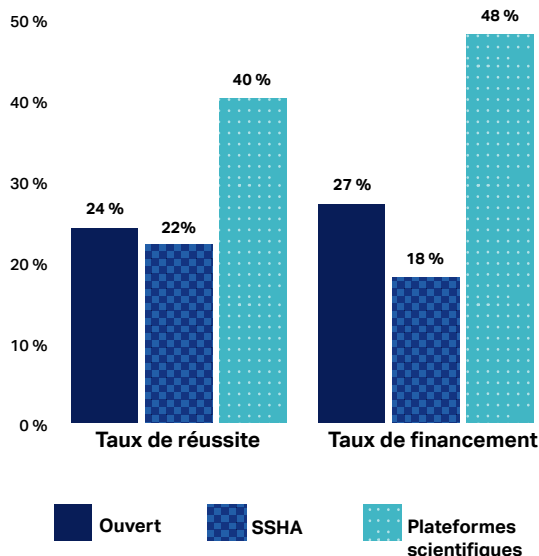


# Résultats par volet

**Figure 3 :** Répartition du montant total octroyé par volet



**Figure 4 :** Taux de réussite et de financement par volet



La FCI a conçu son concours 2025 en trois volets avec des critères d'évaluation adaptés, mais aucun montant de financement spécifique à chacun. Les volets étaient :

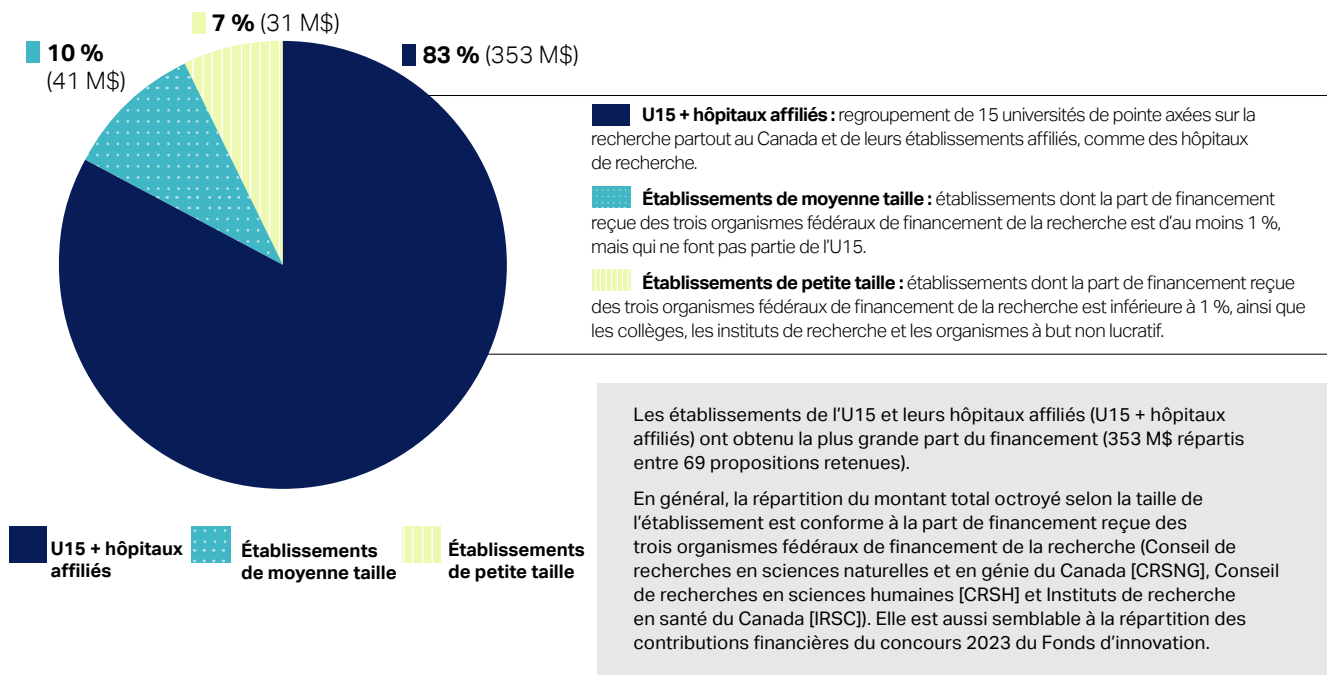
- Volet 1 : À l'avant-garde de l'exploration et de la production de connaissances (ouvert);
- Volet 2 : À l'avant-garde de l'exploration et de la production de connaissances dans les domaines des sciences sociales, humaines et des arts (SSHA);
- Volet 3 : Mise en place, renouvellement ou modernisation de plateformes scientifiques.

Dans le cadre du concours 2025, les propositions du volet 1 ont reçu 270 millions de dollars, ce qui représente la part la plus élevée (64 %) de l'investissement total de la FCI par rapport aux autres volets. Les propositions du volet 3 ont reçu 136 millions de dollars, or, certaines propositions du volet 1 indiquaient qu'un pourcentage de l'infrastructure demandée serait intégré à une plateforme scientifique, ce qui représente un montant supplémentaire estimé à 117 millions de dollars. Les propositions du volet 2 ont reçu 19 millions de dollars. Des informations supplémentaires à leur sujet sont présentées ci-dessous dans la section consacrée aux domaines de recherche.

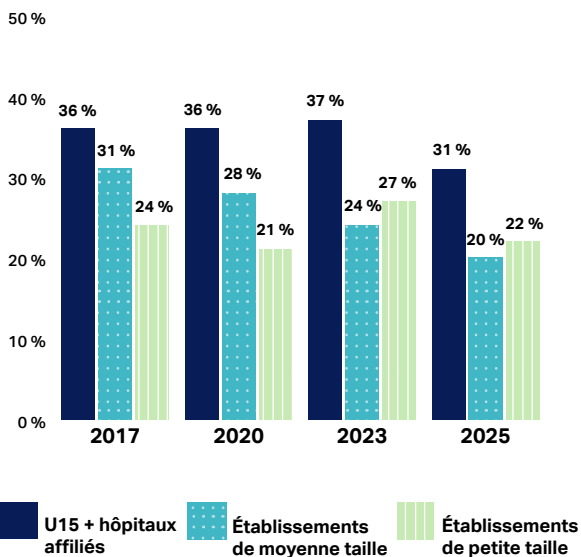
On peut conclure que les taux de réussite et de financement ont été plus élevés pour le volet des plateformes scientifiques.

# Résultats selon la taille de l'établissement

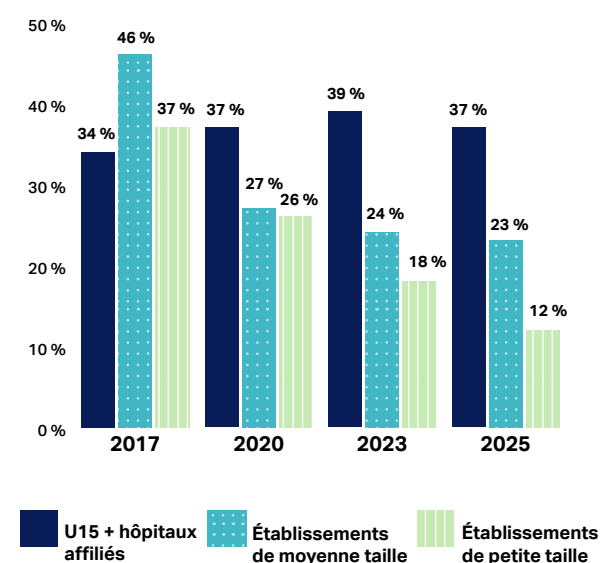
**Figure 5 :** Répartition du montant total octroyé selon la taille de l'établissement



**Figure 6 :** Taux de réussite au fil des concours depuis 2017 selon la taille de l'établissement



**Figure 7 :** Taux de financement reçu au fil des concours depuis 2017 selon la taille de l'établissement



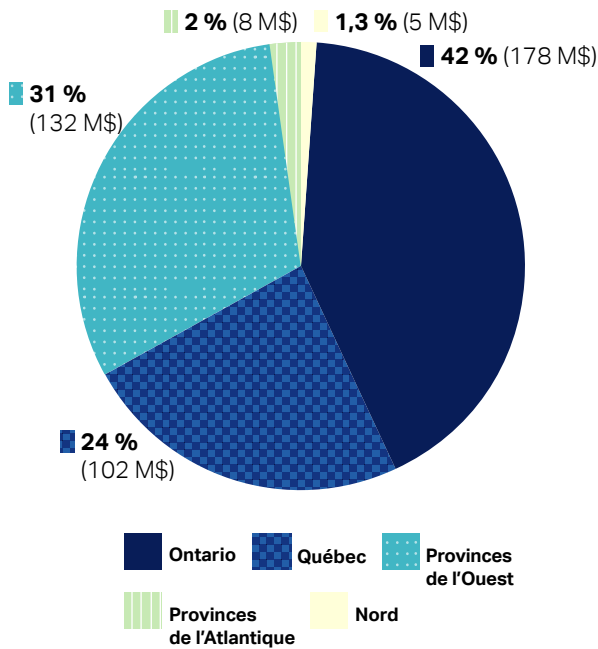
Dans le cadre du concours 2025, le taux de réussite des établissements de l'U15 et de leurs hôpitaux affiliés est plus élevé que celui des établissements de petite et moyenne taille, comme dans le cadre des concours précédents.

Le taux de réussite des petits établissements est constant depuis le concours de 2017. Cela est attribuable à la mise en place de comités d'évaluation multidisciplinaires qui évaluent spécifiquement les propositions soumises par les petits établissements.

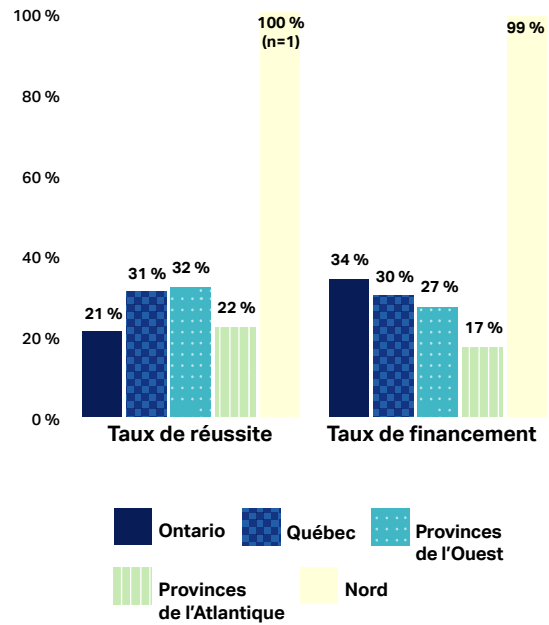
En règle générale, les établissements qui ne font pas partie de l'U15 présentent peu de propositions (neuf contributions financières pour des établissements de moyenne taille et 14 contributions financières pour des établissements de petite taille au titre du concours 2025). Par conséquent, les décisions touchant quelques propositions à valeur élevée ont une incidence importante sur le taux de financement et entraînent des écarts plus grands d'un concours à l'autre.

# Résultats par région

**Figure 8 :** Répartition du montant total octroyé par région



**Figure 9 :** Taux de réussite et de financement par région



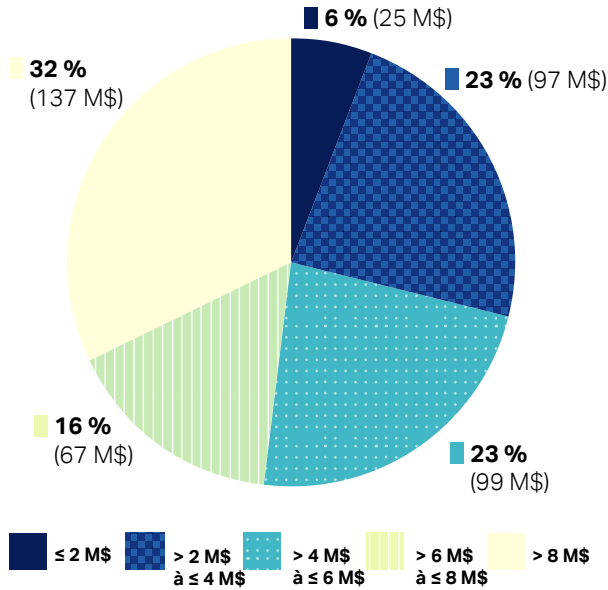
L'Ontario a obtenu 178 M\$ dans le cadre du concours 2025, ce qui en fait la région ayant reçu la plus importante part (42 %) de l'investissement total de la FCI. La répartition du montant octroyé par région est semblable à celle du concours de 2023, et elle correspond à la répartition générale du financement accordé par les trois organismes fédéraux de financement de la recherche.

Au total, 56 % de l'investissement de 132 M\$ de la FCI dans les provinces de l'Ouest a été octroyé à la Colombie Britannique, tandis que 100 % de l'investissement dans les provinces de l'Atlantique a été alloué à la Nouvelle-Écosse.

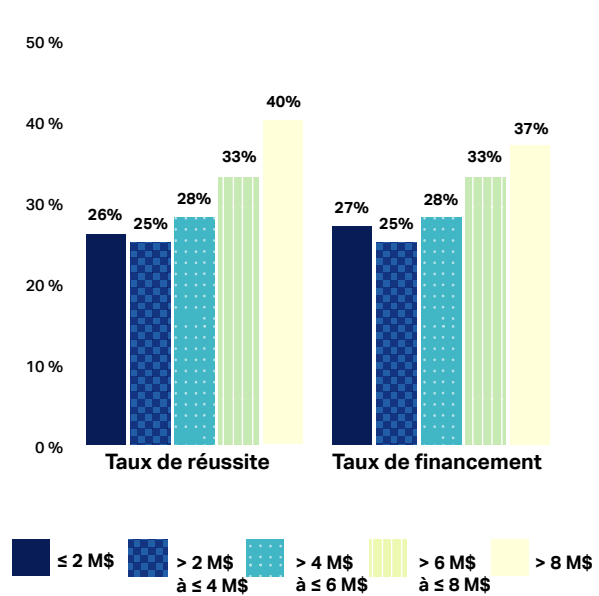
Les taux de réussite et de financement varient légèrement d'une région à l'autre. Bien que l'Ontario affiche le taux de réussite le plus faible (21 %), il présente le taux de financement le plus élevé (34 %), grâce au succès de certaines propositions réclamant des montants élevés. Les taux de réussite et de financement dans les provinces de l'Atlantique sont inférieurs à ceux des autres régions. Les statistiques pour le Nord sont le résultat d'une seule proposition retenue.

# Résultats selon la taille de la proposition

**Figure 10 :** Répartition du montant total octroyé selon la taille de la proposition



**Figure 11 :** Taux de réussite et de financement selon la taille de la proposition



Les montants octroyés aux projets retenus dans le cadre du concours 2025 varient de 447 950 \$ à 24,6 M\$, pour une moyenne de 4,6 M\$ et une médiane de 3,6 M\$. Cette moyenne était supérieure à la moyenne de 3,9 M\$ du concours 2023. Les propositions totalisant un montant demandé à la FCI se situant entre 2 et 4 millions de dollars représentaient la plus grande part des propositions et des contributions financières. Elles ont reçu 97 M\$, soit 23 % de l'investissement total de la FCI. Bien que seulement 7 % des propositions totalisait un montant demandé à la FCI de plus de 8 millions de dollars, cette catégorie représente 32 % (137 M\$) de son investissement total.

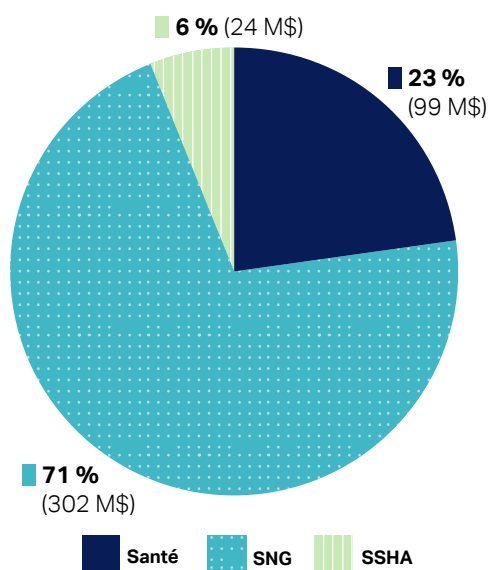
Les taux de réussite et de financement se situaient tous deux entre 25 et 33 %, à l'exception des propositions totalisant un montant demandé à la FCI de plus de 8 millions de dollars. Les taux de réussite et de financement dans cette fourchette étaient légèrement plus élevés (respectivement 40 % et 37 %). Cette catégorie compte aussi le plus petit nombre de propositions.

# Résultats par domaine de recherche et objectif socioéconomique

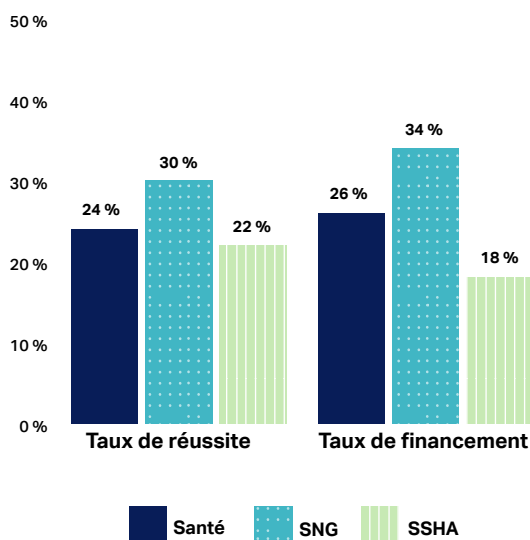
La Classification canadienne de la recherche et du développement (CCRD) propose une méthode commune pour classer les projets de recherche au sein de l'ensemble des établissements et des gouvernements. Ainsi, au moyen de cette classification, les chercheurs et chercheuses classent leurs propres projets par domaine de recherche et objectif socioéconomique. Un domaine de recherche décrit le type de recherche, tandis qu'un objectif socioéconomique correspond aux retombées de la recherche.

Dans les analyses qui suivent, la sélection des chercheurs et chercheuses en ce qui a trait au domaine de recherche et à l'objectif socioéconomique a permis de classer les projets dans les secteurs généraux de la santé, des sciences naturelles et du génie (SNG) ou des sciences sociales, humaines et arts (SSHA) aux fins de la production des rapports. Les résultats présentés ci-dessous ne se rapportent qu'aux domaines principaux sélectionnés par les chercheurs et chercheuses.

**Figure 12 :** Répartition du montant total octroyé par domaine de recherche



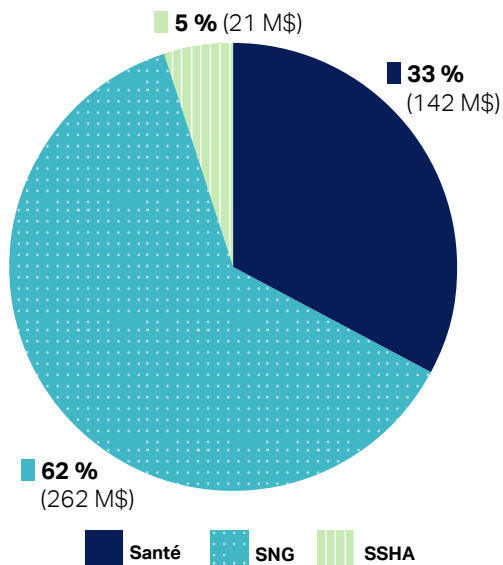
**Figure 13 :** Taux de réussite et de financement par domaine de recherche



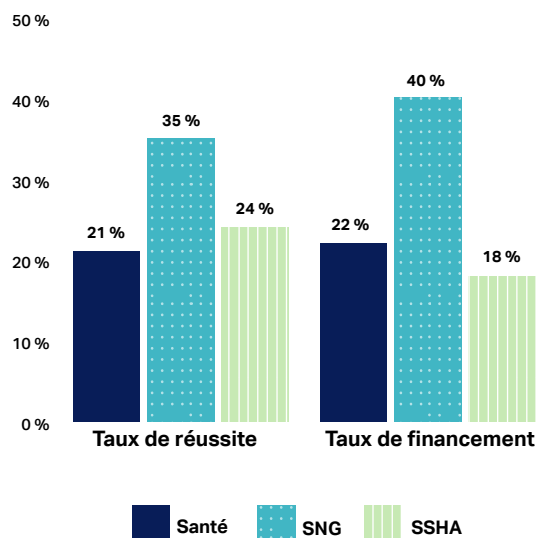
La plus grande partie (71 % ou 302 M\$) de l'investissement total de la FCI dans le cadre du concours 2025 a été octroyée à des propositions dont le domaine de recherche principal est celui des SNG. À l'inverse, une plus petite fraction (6 % ou 24 M\$) des propositions retenues concerne les SSHA. Cependant, le montant accordé aux SSHA est passé de 1,7 M\$ (0,4 %) en 2023 à plus de 24 M\$ (6 %) en 2025.

Les taux de réussite et de financement dans les SNG sont légèrement plus élevés qu'ailleurs, et les plus faibles dans les SSHA. Cependant, le taux de financement dans les SSHA est passé de 4 % en 2023 à 18 % en 2025. Bien que l'échantillon soit le plus petit (41 propositions soumises au volet SSHA pour l'octroi de neuf contributions financières), il a triplé par rapport au concours 2023 (14 propositions soumises pour trois contributions financières). Cela s'explique probablement par l'exemption relative aux enveloppes : la possibilité pour un établissement de soumettre une proposition dont le montant demandé se situerait en dehors de son enveloppe, du moment que le domaine de recherche principal serait en SSHA.

**Figure 14 :** Répartition du montant total octroyé par objectif socioéconomique



**Figure 15 :** Taux de réussite et de financement par objectif socioéconomique

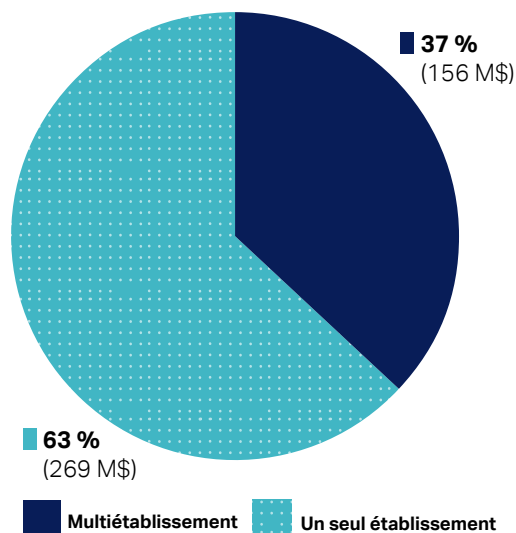


Le montant le plus élevé a été attribué aux SNG. La part relative aux objectifs socioéconomiques du montant attribué à la santé a augmenté par rapport à sa part relative au domaine de recherche. Cela s'explique probablement par le fait que plusieurs propositions étaient multidisciplinaires, comprenant un sujet d'intérêt ou une méthode principale relevant des SNG et un objectif principal ou produit principal de la recherche dans le domaine de la santé.

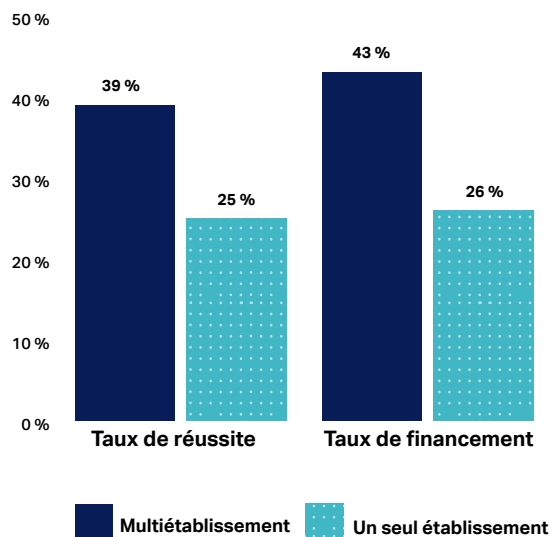
Les taux de réussite et de financement des différents objectifs socioéconomiques suivent une tendance similaire à ceux des domaines de recherche, ceux des propositions en SNG étant plus élevés.

# Résultats selon que le projet est mené par un seul établissement ou par plusieurs

**Figure 16 :** Répartition du montant total octroyé à des propositions soumises par un seul établissement ou multiétablissement



**Figure 17 :** Taux de réussite et de financement des propositions soumises par un seul établissement ou multiétablissement



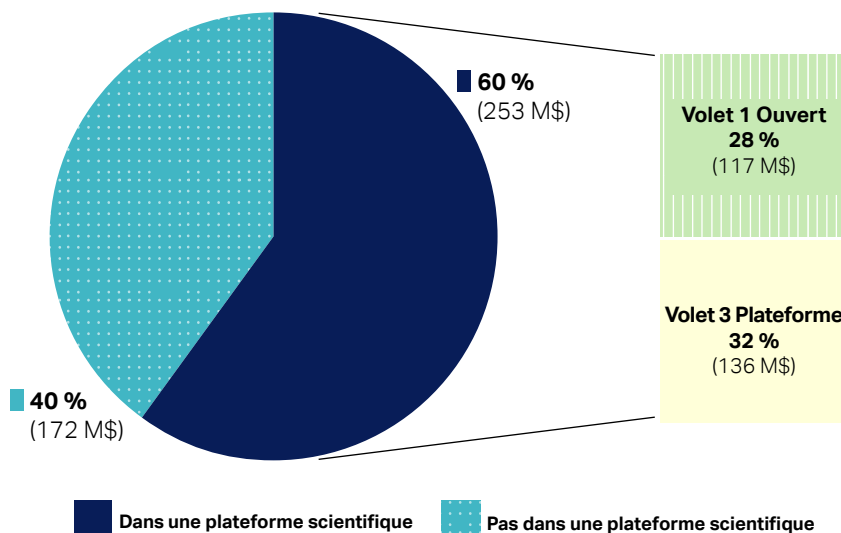
Une proposition multiétablissement rassemble, en plus de l'établissement administratif, deux ou plusieurs établissements admissibles au financement de la FCI. Chacun contribue à l'hébergement d'une partie de l'infrastructure ou en mettant ses ressources en commun.

La plus grande partie de l'investissement total de la FCI dans le cadre du concours 2025 (269 M\$ ou 63 %) a été octroyée à des propositions présentées par un seul établissement. Ceci correspond au résultat du concours 2023 (250 M\$ ou 64 %).

Toutefois, les taux de réussite et de financement des propositions multiétablissements du concours 2025 sont beaucoup plus élevés.

# Résultats relatifs à l'intégration de l'infrastructure de recherche à une plateforme scientifique

**Figure 18 :** Répartition du montant total octroyé selon que l'infrastructure de recherche sera ou non intégrée à une plateforme scientifique



Une plateforme scientifique donne accès à des services de recherche et d'analyse de pointe, aux instruments et aux technologies, à l'expertise, à la formation et à l'enseignement; ressources qui sont généralement trop coûteuses, complexes ou spécialisées pour que des chercheurs et chercheuses puissent les acquérir et les exploiter seuls de manière rentable.

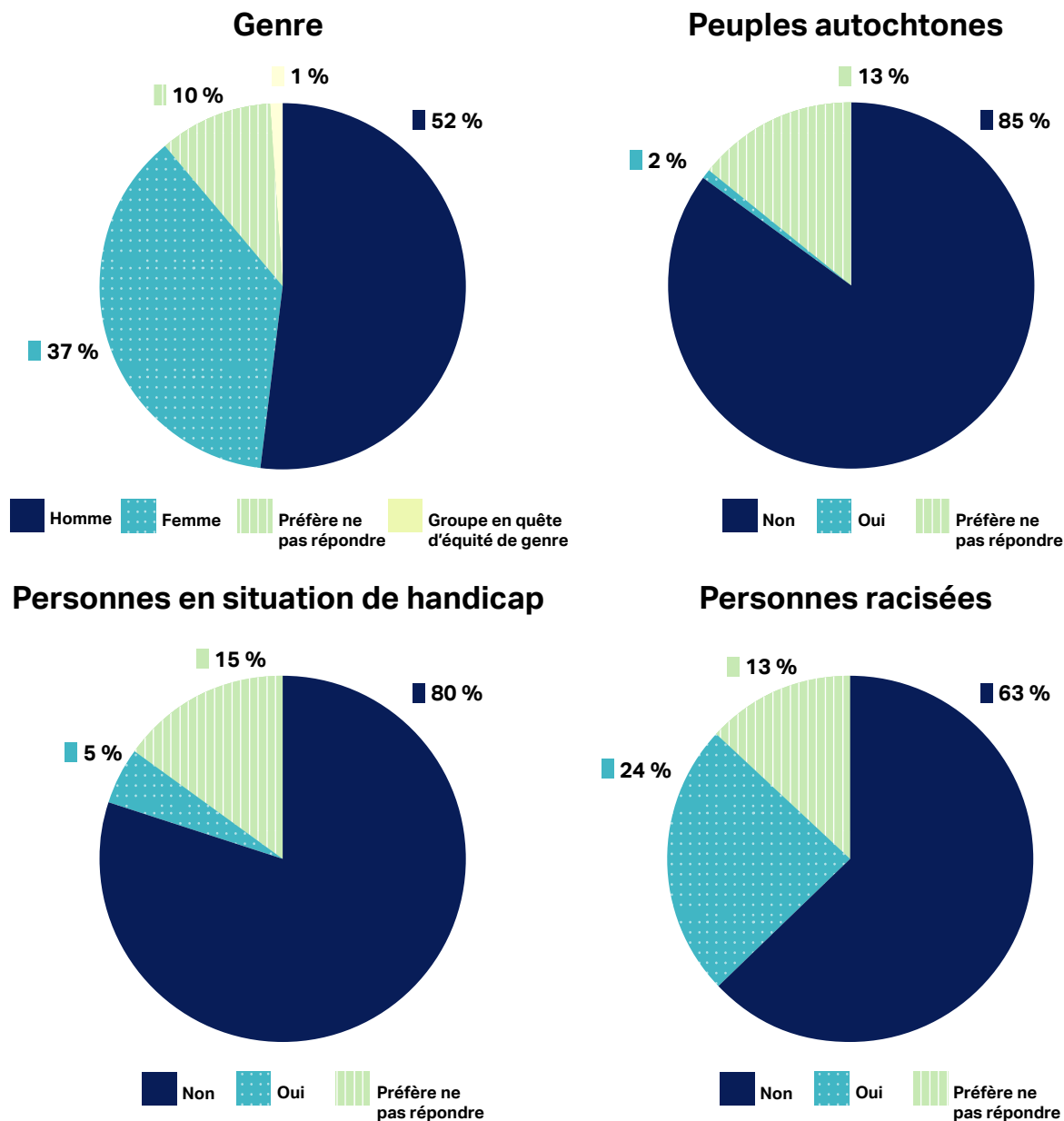
La FCI a investi 253 M\$ dans des plateformes scientifiques dans le cadre du concours 2025, ce qui représente environ 60 % de l'investissement total de la FCI. Il s'agit d'une augmentation par rapport au concours 2023, dans le cadre duquel ce montant s'élevait à 167 M\$.

En plus des 136 M\$ investis dans le cadre du volet 3, un montant supplémentaire estimé à 117 M\$ dans le cadre du volet 1 servira également à soutenir les plateformes scientifiques.

La FCI a admis plus de coûts au volet 3 afin d'inclure le personnel scientifique et technique nécessaire au fonctionnement et à la gestion des plateformes scientifiques. Seize des 29 projets financés dans le cadre du volet 3 comprenaient ce type de coûts, pour un total d'environ 37 M\$ en dépenses admissibles, dont environ 15 M\$ de la FCI.

# Résultats par genre et par représentation des peuples autochtones, des personnes en situation de handicap et des personnes racisées

**Figure 19 :** Répartition des membres de l'équipe par genre et par représentation des peuples autochtones, des personnes en situation de handicap et des personnes racisées



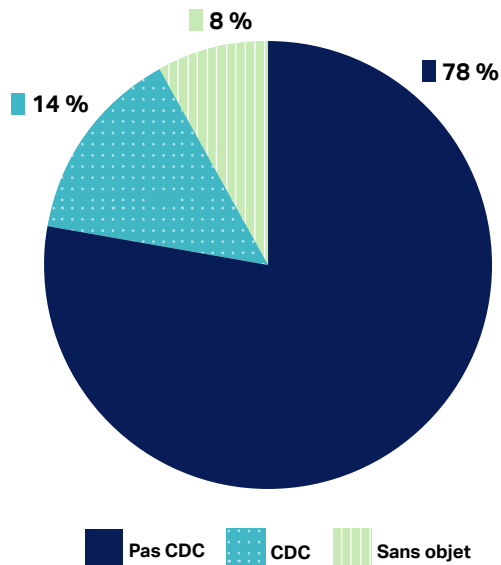
La proportion des membres des équipes (892) de toutes les propositions retenues s'identifiant comme femme, membre d'un groupe en quête d'équité de genre, personne autochtone, personne en situation de handicap ou personne racisée correspond généralement à la proportion de ces groupes au sein du corps professoral canadien établie par Statistique Canada.

Par rapport aux résultats du concours 2023, le pourcentage de femmes (35 % en 2023 et 37 % en 2025), celui de personnes autochtones (1 % en 2023 et 2 % en 2025), celui de personnes en situation de handicap (4 % en 2023 et 5 % en 2025) et celui de personnes racisées (22 % en 2023 et 24 % en 2025) ont légèrement augmenté.

Des ratios semblables sont observés pour l'ensemble des 334 propositions soumises dans le cadre du concours 2025, ce qui laisse croire à l'absence de biais apparent dans le processus d'évaluation.

## Résultats selon l'étape de carrière

**Figure 20 :** Répartition des membres des équipes dans les propositions retenues selon l'étape de carrière

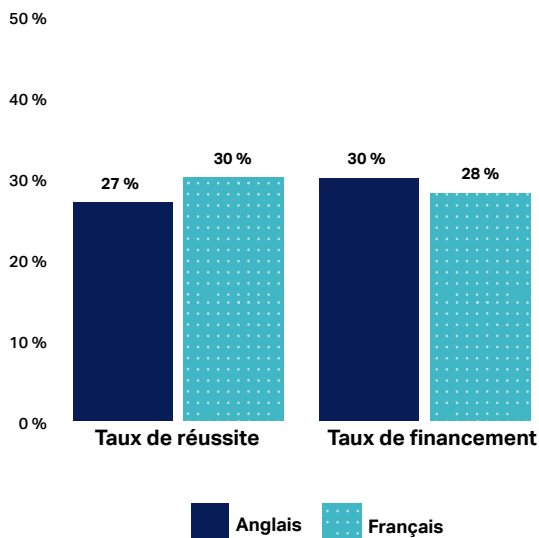


Un chercheur ou une chercheuse en début de carrière (CDC) désigne une personne qui a obtenu sa première nomination liée à un projet de recherche indépendant au cours des cinq dernières années.

Parmi les personnes inscrites comme membres d'une équipe pour les propositions retenues, 14 % sont en début de carrière. Il s'agit d'une légère diminution par rapport au concours 2023. Dans l'ensemble, 77 % des équipes ayant présenté une proposition qui a été retenue comptent au moins un chercheur ou une chercheuse en début de carrière (entre un et quatre par proposition).

## Résultats selon la langue officielle du Canada dans laquelle la proposition a été soumise

**Figure 21 :** Taux de réussite et de financement selon la langue officielle du Canada dans laquelle la proposition a été soumise



Les taux de réussite et de financement des propositions soumises en français et en anglais sont similaires.

Le nombre de propositions soumises en français a doublé par rapport au concours 2023, mais il est resté faible (23 propositions).